

Mise en œuvre nationale

Vente 2022+ / Employé-e-s de commerce 2022 / Assistant-e de bureau 2022

La raison d'un nouveau domaine à choix

Début 2021, l'Organe national de coordination (ONC) des partenaires chargé de la mise en œuvre des réformes dans les professions de la vente et la formation commerciale initiale a mis en place un groupe de travail ad-hoc sur la question des langues étrangères dans la profession d'employé-e de commerce CFC. Il s'est penché sur les deux variantes pour la langue étrangère obligatoire communiquées lors de l'audition du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Les avantages et les inconvénients des variantes ainsi que les conséquences de leur mise en œuvre ont été clarifiés. Le comité de la Conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP) a confirmé le mandat du groupe de travail ad-hoc et a convenu avec le SEFRI que les conclusions du groupe de travail ad-hoc présentées dans ce rapport, ainsi que les résultats des auditions, seraient intégrés dans le processus de décision du SEFRI.

Évaluation des variantes de mise en œuvre

Le groupe de travail ad-hoc «Langues» a constaté sur la base d'analyses complètes, qu'aucune des variantes ne répond à la fois aux exigences de la politique linguistique, de la politique éducative et du système éducatif.

Approche étendue

Pour les personnes en formation qui choisissent le deuxième domaine à choix, un module sur la communication dans la deuxième langue nationale ou en anglais, ainsi que des contenus sur le maniement de l'interculturalité et du multilinguisme dans le monde du travail, peuvent contribuer à la mise en valeur de compétences linguistiques supplémentaires. Les arguments suivants plaident en faveur d'une nouvelle conception du deuxième domaine à choix.

- Le concept proposé répond aux **exigences de la politique linguistique et du système éducatif** en intégrant les compétences linguistiques dans le domaine à choix « Travail de projet individuel ». Le domaine à choix s'appelle désormais « Agir dans un monde de travail plurilingue ».
- Grâce à cette évolution, **toutes les personnes en formation de la profession d'employé-e de commerce CFC acquerront des compétences linguistiques dans deux langues étrangères**, une deuxième langue nationale et l'anglais (actuellement c'est le cas pour 80 % des personnes en formation). Les personnes en formation les plus faibles sur le plan linguistique peuvent obtenir et développer leurs compétences en langues étrangères dès l'école obligatoire grâce au nouveau domaine à choix « Agir dans un monde de travail plurilingue ». Dans ce domaine, l'accent est mis sur

l'enseignement des compétences linguistiques de base (écrit A2, oral B1) et des compétences interculturelles afin d'être en mesure d'agir dans un monde de travail plurilingue.

- Le **passage de l'AFP au CFC** reste garanti avec ces adaptations, à condition que les compétences en langues étrangères de l'école obligatoire puissent être consolidées dans les deux langues étrangères (deuxième langue nationale et anglais). L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale Employé-e de commerce AFP (anciennement Assistant-e de bureau AFP) prévoit désormais une langue étrangère obligatoire. La deuxième langue étrangère peut être suivie en tant que cours à option comme auparavant en vue d'une transition vers le CFC.
- Le **passage vers la maturité professionnelle (MP)** reste inchangé.
- La décision sur la langue étrangère devrait être laissée aux cantons afin de garantir que la formation professionnelle reste proche des caractéristiques et des besoins régionaux.

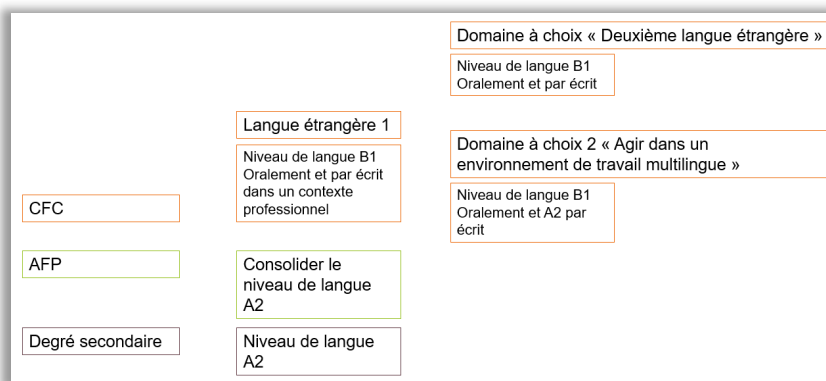
Concept général « Langues étrangères dans la formation commerciale initiale »

Le groupe de travail ad-hoc « Langues » de l'Organe national de coordination propose une extension du domaine à choix 2 « Travail de projet individuel ». Le titre du domaine à choix 2 est maintenant « Agir dans un monde de travail plurilingue ».

Le domaine à choix « Agir dans un monde de travail plurilingue » poursuit les **objectifs** suivants :

1. Les personnes en formation peuvent se faire comprendre dans une langue étrangère dans un contexte interculturel. Pour cela, elles acquièrent les **compétences linguistiques** correspondantes.
2. Les personnes en formation conçoivent la collaboration dans des équipes multilingues de manière professionnelle. Elles acquièrent pour cela le **savoir-faire interculturel** requis.
3. Les personnes en formation développent leurs points forts et leurs talents systématiquement à l'aide de projets individuels. Elles acquièrent les **compétences dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et de la réalisation de projet appliquée** requises.
4. Les compétences d'avenir peuvent être transposées dans la vie professionnelle future dans des espaces culturels différents et utilisées dans le cadre du **développement personnel des compétences**.

Les objectifs mentionnés ci-dessus reposent sur l'hypothèse que dans la formation commerciale initiale les compétences linguistiques couplées avec le savoir-faire interculturel favorisent la mobilité professionnelle des personnes et que des compétences d'avenir centrales, comme le travail dans des équipes multiculturelles et le développement personnel des compétences tout au long de la vie, sont mises en place. Le graphique suivant présente la structure d'apprentissage des langues dans le cadre de la formation commerciale initiale.



Le développement du contenu

Le domaine à choix « Agir dans un monde de travail plurilingue » se divise dans les trois domaines d'apprentissage suivants :

1. Scénarii d'apprentissage pour « Agir dans les équipes multilingues et développement des compétences linguistiques »
2. Travail de projet individuel : « Agir dans des équipes de projet et encouragement des talents personnels »
3. Travailler avec le portfolio personnel : « Développement de l'intelligence culturelle »

Dans le premier domaine d'apprentissage « Agir dans des équipes multiculturelles et développement des compétences linguistiques », les compétences linguistiques pertinentes sont développées et les particularités culturelles sont transmises à l'aide de scénarii d'apprentissage. Un exemple d'un tel scénario d'apprentissage pourrait être de se rencontrer dans le cadre d'un atelier pour apprendre à se connaître en tant que membre d'une équipe multilingue dans laquelle des représentant-e-s de toutes les régions sont présents. Dans l'acquisition de compétences linguistiques, l'accent est mis sur la communication orale. Les personnes en formation doivent pouvoir s'exprimer à l'aide du vocabulaire requis, de grammaire simple et d'expressions compréhensibles en fonction de la situation et être en mesure de comprendre les principales déclarations dites. Selon le principe de CLIL (meaning before form), qui est compris dans les nouveaux livres d'apprentissage des langues étrangères LP21 compatibles pour le degré secondaire 1, le contenu se trouve au centre. Cela permet un apprentissage actif et axé sur les tâches. Le contenu est discuté dans la langue étrangère. Les travaux sur les objectifs d'apprentissage liés au contenu et les objectifs linguistiques se complètent.

Afin de communiquer en fonction de la situation dans des équipes multilingues, il faut un savoir-faire interculturel en plus des compétences linguistiques. C'est pourquoi un accent est mis sur la transmission des particularités culturelles dans les scénarii d'apprentissage. Par particularités culturelles, il faut comprendre les différences culturelles qui peuvent apparaître entre les participant-e-s aux discussions lors de la communication au quotidien, dans le comportement au travail et l'organisation du travail, ainsi que lors de situations d'entretien difficiles. Ainsi, la différence de tonalité et l'expression non-verbale des participant-e-s peuvent provoquer des confusions et des incompréhensions dans la communication lors d'une simple conversation.

Dans le deuxième domaine d'apprentissage « Travail de projet individuel : Agir dans des équipes de projet et encouragement des talents personnels », les personnes en formation travaillent sur leurs propres projets et développent ainsi leurs propres points forts et talents de manière ciblée. Elles développent des compétences opérationnelles dans les secteurs commerciaux sélectionnés et dans le domaine de la gestion de projet. Il est possible d'organiser des projets au-delà des limites linguistiques. Cela favorise l'échange et la mobilité. Plusieurs formes peuvent être mises en œuvre. Selon la stratégie suisse « Échange et mobilité » de la Confédération et des cantons du 2 novembre 2017, de nouvelles possibilités d'échange et de mobilité s'ouvrent grâce au développement de la numérisation. D'une part, la numérisation peut simplifier l'utilisation des offres et d'autre part, les formes d'échange

combinées ou purement numériques peuvent être développées et testées. La plateforme numérique d'échange www.zweisprachigkeit.ch est disponible pour former des équipes. Les tandems formés passent, selon le principe de rotation, chacun 10 jours (semaine de travail et week-end) dans la région du ou de la partenaire du tandem avec l'objectif d'apprentissage / l'objectif évaluateur de développer, en plus de la compétence linguistique, aussi des compétences sociolinguistique, interculturelle et de discussion des personnes en formation. (https://de.wikipedia.org/wiki/Michael_Byram). Cela représente une possibilité exemplaire.

Dans le troisième domaine d'apprentissage « Travailler avec le portfolio personnel : Développement de l'intelligence culturelle », les personnes en formation travaillent avec un portfolio personnel pour analyser et développer leur intelligence culturelle. Est considérée comme intelligence culturelle la capacité d'avoir conscience des différences culturelles, de les accepter et d'analyser et d'adapter son propre comportement en conséquence.

Tout comme le domaine à choix 1, le domaine à choix 2 sera évalué dans le cadre de la note d'expérience et non lors de l'examen final.

Principales questions sur la faisabilité

Augmentation des exigences pour les personnes en formation selon l'ancien profil B

Le cours de langue concerne les trois domaines Comprendre, Parler et Écrire. Selon le portfolio européen des langues, la différence est faite entre « Écouter et Lire » dans le domaine Comprendre et entre « Participer à des discussions » et « S'exprimer de manière cohérente » dans le domaine « Parler ». Les classifications vont de A1 à C2, voir l'extrait de la grille d'évaluation de la compétence linguistique. La compétence grammaticale aujourd'hui encore souvent vérifiée, n'est pas utilisée dans l'évaluation de la compétence linguistique. La compétence grammaticale pose justement des difficultés aux personnes en formation qui n'aiment pas les langues ou qui ont du mal à acquérir des connaissances.

À la fin du 3ème cycle du LP21, la compétence des personnes en formation correspond, pour les exigences de base, pour Écrire à A2.1 et pour Écouter, Lire et Parler à A2.2. Pour les personnes en formation avec des exigences étendues, toutes les compétences se situent entre un ou deux niveaux de compétence plus élevés (A2.2/B1.1 pour Écrire, B1.1/B1.2 pour Écouter, Lire et Écrire). En conséquence, le delta entre les objectifs évaluateurs proposé ici est faible, respectivement est développé avec la proposition d'un développement modéré des compétences existantes. La demande de politique linguistique, pas seulement de « Préserver les langues étrangères », mais de « Favoriser les langues étrangères » est ainsi atteinte avec des compétences sélectionnées du point de vue de la faisabilité.

| Raster zur Beurteilung der Sprachkompetenz | | Gemeinsamer europäischer Referenzrahmen für Sprachen Council of Europe / Conseil de l'Europe | | | | | |
|--|----------------------------|--|--|--|--|--|---|
| | | A1 | A2 | B1 | B2 | C1 | C2 |
| VERSTEHEN | Hören | Ich kann vertraute Wörter und ganz einfache Sätze verstehen, die sich auf mich selbst, meine Familie oder auf konkrete Dinge um mich herum beziehen, vorausgesetzt es wird langsam und deutlich gesprochen. | Ich kann einzelne Sätze und die gebräuchlichsten Wörter verstehen, wenn es um für mich wichtige Dinge geht (z. B. sehr einfache Informationen zur Person und zur Familie, Einkäufen, Arbeit, näherer Umgebung). Ich verstehe das Wesentliche von kurzen, klaren und einfachen Mitteilungen und Durchsagen. | Ich kann die Hauptpunkte verstehen, wenn klare Standardsprache verwendet wird und wenn es um vertraute Dinge aus Arbeit, Schule, Freizeit usw. geht. Ich kann vielen Radio- oder Fernsehsendungen über aktuelle Ereignisse und über Themen aus meinem Berufs- oder Interessengebiet die Hauptinformation entnehmen, wenn relativ langsam und deutlich gesprochen wird. | Ich kann längere Redebeiträge und Vorträge verstehen und auch komplexer Argumentation folgen, wenn mir das Thema eingemessen vertraut ist. Ich kann im Fernsehen die meisten Nachrichtensendungen und aktuellen Reportagen verstehen. Ich kann die meisten Spielfilme verstehen, sofern Standardsprache gesprochen wird. | Ich kann längeren Redebeiträge Fachartikeln und längere technische Fachartikel und längere technische Anleitungen verstehen, auch wenn sie nicht in meinem Fachgebiet liegen. | Ich habe keinerlei Schwierigkeit, gesprochene Sprache zu verstehen, gleichgültig ob "live" oder in den Medien, und zwar auch, wenn schnell gesprochen wird. Ich brauche nur etwas Zeit, mich an einen besonderen Akzent zu gewöhnen. |
| | Lesen | Ich kann einzelne vertraute Namen, Wörter und ganz einfache Sätze verstehen, z. B. auf Schildern, Plakaten oder in Katalogen. | Ich kann ganz kurze, einfache Texte lesen. Ich kann in einfachen Alltagstexten (z. B. Anzeigen, Prospekten, Speisekarten oder Fahrplänen) konkrete, vorhersehbare Informationen auffinden und ich kann kurze, einfache persönliche Briefe verstehen. | Ich kann Texte verstehen, in denen vor allem sehr gebräuchliche Alltags- oder Berufssprache vorkommt. Ich kann private Briefe verstehen, in denen von Ereignissen, Gefühlen und Wünschen berichtet wird. | Ich kann Artikel und Berichte über Probleme der Gegenwart lesen und verstehen, in denen die Schreibenden eine bestimmte Haltung oder einen bestimmten Standpunkt vertreten. Ich kann zeitgenössische literarische Prosatexte verstehen. | Ich kann lange, komplexe Sachtexte und literarische Texte verstehen und Stilunterschiede wahrnehmen. Ich kann Fachartikel und längere technische Anleitungen verstehen, auch wenn sie nicht in meinem Fachgebiet liegen. | Ich kann praktisch jede Art von geschriebenen Texten mühelos lesen, auch wenn sie abstrakt oder inhaltlich und sprachlich komplex sind, z. B. Handbücher, Fachartikel und literarische Werke. |
| SPRECHEN | An Gesprächen teilnehmen | Ich kann mich auf einfache Art verständigen, wenn mein Gesprächspartner bereit ist, etwas langsamer zu wiederholen oder anders zu sagen, und mir dabei hilft zu formulieren, was ich zu sagen versuche. Ich kann einfache Fragen stellen und beantworten, sofern es sich um unmittelbar notwendige Dinge und um sehr vertraute Themen handelt. | Ich kann mich in einfachen, routinemässigen Situationen verständigen, in denen es um einen einfachen, direkten Austausch von Informationen und um vertraute Themen und Tätigkeiten geht. Ich kann ein sehr kurzes Kontaktgespräch führen, verstehe aber normalerweise nicht genug, um selbst das Gespräch in Gang zu halten. | Ich kann die meisten Situationen bewältigen, denen man auf Reisen im Sprachgebiet begegnet. Ich kann ohne Vorbereitung an Gesprächen über Themen teilnehmen, die mir vertraut sind, die mich persönlich interessieren oder die sich auf Themen des Alltags wie Familie, Hobbys, Arbeit, Reisen, aktuelle Ereignisse beziehen. | Ich kann mich so spontan und fließend verständigen, dass ein normales Gespräch mit einem Muttersprachler recht gut möglich ist. Ich kann mich in vertrauten Situationen aktiv an einer Diskussion beteiligen und meine Ansichten begründen und verteidigen. | Ich kann mich spontan und fließend ausdrücken, ohne öfter deutlich erkennbar nach Worten suchen zu müssen. Ich kann die Sprache im gesellschaftlichen und beruflichen Leben wirksam und flexibel gebrauchen. Ich kann meine Gedanken und Meinungen präzise ausdrücken und meine eigenen Beiträge geschickt mit denen anderer verknüpfen. | Ich kann mich mühelos an allen Gesprächen und Diskussionen beteiligen und bin auch mit Redewendungen und umgangssprachlichen Wendungen gut vertraut. Ich kann fließend sprechen und auch feine Bedeutungsnuancen genau ausdrücken. Bei Ausdrucksschwierigkeiten kann ich so reibungslos wieder ansetzen und umformulieren, dass man es kaum merkt. |
| | Zusammenhängendes Sprechen | Ich kann einfache Wendungen und Sätze gebrauchen, um Leute, die ich kenne, zu beschreiben, wo ich wohne. | Ich kann mit einer Reihe von Sätzen und mit einfachen Mitteln z. B. meine Familie, andere Leute, meine Wohnsituation meine Ausbildung und meine gegenwärtige oder letzte berufliche Tätigkeit beschreiben. | Ich kann in einfachen zusammenhängenden Sätzen sprechen, um Erfahrungen und Ereignisse oder meine Träume, Hoffnungen und Ziele zu beschreiben. Ich kann kurz meine Meinungen und Pläne erklären und begründen. Ich kann eine Geschichte erzählen oder die Handlung eines Buches oder Films wiedergeben und meine Reaktionen beschreiben. | Ich kann zu vielen Themen aus meinen Interessengebieten eine klare und detaillierte Darstellung geben. Ich kann einen Standpunkt zu einer aktuellen Frage erläutern und Vor- und Nachteile verschiedener Möglichkeiten angeben. | Ich kann komplexe Sachverhalte ausdeutlich darstellen und dabei Themenpunkte miteinander verbinden, bestimmte Aspekte besonders ausführen und meinen Beitrag angemessen abschliessen. | Ich kann Sachverhalte klar, flüssig und in Stil der jeweiligen Situation angemessen darstellen und erläutern; ich kann meine Darstellung logisch aufbauen und es so den Zuhörern erleichtern, wichtige Punkte zu erkennen und sich diese zu merken. |
| SCHREIBEN | Schreiben | Ich kann eine kurze einfache Postkarte schreiben, z. B. Feriengrüsse. Ich kann auf Formularen, z. B. in Hotels, Namen, Adresse, Nationalität usw. eintragen. | Ich kann kurze, einfache Notizen und Mitteilungen schreiben. Ich kann einen ganz einfachen persönlichen Brief schreiben, z. B. um mich für etwas zu bedanken. | Ich kann über Themen, die mir vertraut sind oder mich persönlich interessieren, einfache zusammenhängende Texte schreiben. Ich kann persönliche Briefe schreiben und darin von Erfahrungen und Eindrücken berichten. | Ich kann über eine Vielzahl von Themen, die mich interessieren, klare und detaillierte Texte schreiben. Ich kann in einem Aufsatz oder Bericht Informationen wiedergeben oder Argumente und Gegenargumente für oder gegen einen bestimmten Standpunkt darlegen. Ich kann Briefe schreiben und darin die persönliche Bedeutung von Ereignissen und Erfahrungen deutlich machen. | Ich kann mich schriftlich klar und gut strukturiert ausdrücken und meine Ansicht ausführlich darstellen. Ich kann in Briefen, Aufsätzen oder Berichten über komplexe Sachverhalte schreiben und die für mich wesentlichen Aspekte hervorheben. Ich kann in meinen schriftlichen Texten den Stil wählen, der für die jeweiligen Leser angemessen ist. | Ich kann klar, flüssig und stilistisch dem jeweiligen Zweck angemessen schreiben. Ich kann anspruchsvolle Briefe und komplexe Berichte oder Artikel verfassen, die einen Sachverhalt gut strukturiert darstellen und so dem Leser helfen, wichtige Punkte zu erkennen und sich diese zu merken. Ich kann Fachtexte und literarische Werke schriftlich zusammenfassen und beschreiben. |

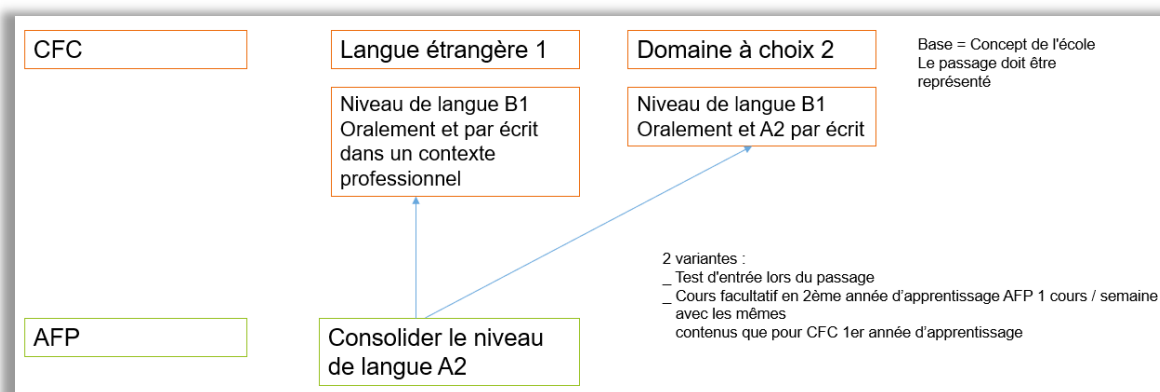
Le cours de langue dans le domaine à choix 2 ne suit pas un schéma classique, mais se concentre sur « l'utilisation naturelle des langues » avec l'accent sur le fonctionnement de la langue. Pour ouvrir et faciliter l'accès au domaine à choix « Agir dans un monde de travail plurilingue » pour les personnes en formation de l'ancien profil B, des thèmes familiers de la profession sont au premier plan (voir définition B1). L'accent doit être mis sur les compétences « Comprendre et Parler ». Des outils techniques (logiciels de traduction, exercices de langues oraux, apprentissage scénique, etc.) sont mis à disposition des personnes en formation afin de permettre un accès ludique à l'apprentissage des langues. La possibilité leur est donnée de produire des textes sans erreur grâce à l'assistance technique. Une combinaison du contexte connu et de l'application d'outils techniques permet aux personnes en formation de prendre contact avec leur interlocuteur ou interlocutrice et d'entrer en relation.

La compétence linguistique a de plus en plus d'importance de nos jours dans la société de l'information. Grâce à elle, le monde autour de nous est accessible et compréhensible. Elle fait partie des outils les plus importants afin de prendre contact avec les autres personnes. La structuration de la langue se fait pour cette raison selon les besoins de l'utilisateur. Il s'agit de maîtriser les situations connues et d'acquérir des stratégies axées sur la solution qui permettent l'échange dans la langue étrangère. L'expérience de la langue dans l'environnement de travail multilingue est au centre. La structure de la langue est conçue de telle sorte que les personnes en formation éprouvent souvent un sentiment de réussite et la motivation pour l'apprentissage des langues est ainsi plus importante.

Des études, p. ex. dans le domaine « Apprentissage des langues étrangères dans le contexte de l'encouragement du multilinguisme en Lettonie » démontrent que la motivation des personnes en formation avec les nouveaux paradigmes de l'apprentissage des langues, leur ouverture par rapport à plusieurs langues étrangères et leur acquisition ciblée et qualitative sont les conditions préalables à l'apprentissage des langues les plus importantes pour encourager le plurilinguisme dans un pays. La conscience concernant la langue, les différences culturelles et les liens interculturels sont ainsi développés et affûtés.

Passage de la formation AFP à la formation CFC

Le passage de la formation AFP à la formation CFC peut être garanti avec les mesures suivantes :



Si les compétences linguistiques requises sont présentes en raison du parcours individuel, elles peuvent être attestées à l'aide d'un test d'entrée. Le test d'entrée n'a lieu que si le cours facultatif n'a pas été terminé.

En l'absence de compétences linguistiques, celles-ci peuvent être développées lors de la deuxième année d'apprentissage AFP avec un cours facultatif. Pour la matière à option obligatoire, un concept de l'école doit être développé. Il pourra également être utilisé comme base curriculaire du cours facultatif.

Instruments de mise en œuvre

Des outils nationaux sont mis à disposition pour la mise en œuvre dans un concept de mise en œuvre de l'école professionnelle, les contenus d'apprentissage, la répartition des leçons et les formats didactiques pour le cours sont présentés pour la conception et la réalisation du cours. Les différentes questions sur la mise en œuvre y sont traitées. Pour la réalisation du cours, des scénarii d'apprentissages concrets sont élaborés et des outils de mise en œuvre sont mis à disposition.

Modifications - Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Art. 5 Domaines à choix

1. Au début de la formation professionnelle initiale, les parties contractantes choisissent un domaine à choix, après consultation de l'école professionnelle.
2. Le domaine à choix n'est pas inscrit dans le contrat d'apprentissage.
3. Le choix s'effectue parmi les possibilités ci-après:
 - a. deuxième langue étrangère;
 - b. agir dans un environnement de travail plurilingue.

Modifications - Plan de formation

6.1. Domaine à choix « Deuxième langue étrangère »

Idée directrice

Les personnes en formation développent leurs compétences dans une deuxième langue nationale ou en anglais afin de pouvoir s'exprimer oralement et par écrit dans l'environnement économique et social. Elles combinent des expériences scolaires et extrascolaires dans l'apprentissage des langues, puis documentent et analysent celles-ci. Elles communiquent de manière adaptée au public cible et sont à même d'expliquer et de justifier leurs propres opinions et projets. Elles rédigent des textes simples et cohérents. Elles approfondissent la culture du pays et de la région linguistique dont elles apprennent la langue et élargissent ainsi leur horizon interculturel.

Niveau de langue

Niveau B1 selon le Portfolio européen des langues (cadre de référence du CECR).

6.2. Domaine à choix « Agir dans un environnement de travail plurilingue »

Idée directrice

La Suisse est un pays multilingue avec une économie tournée vers le monde. Il importe donc que les employés de commerce disposent de bonnes compétences linguistiques. Les personnes en formation acquièrent la compétence de s'exprimer dans un environnement de travail plurilingue et d'agir de manière adaptée à la situation dans un contexte interculturel. Ce domaine à choix est mis en œuvre dans une langue étrangère (langue nationale ou anglais) en complément à la langue étrangère obligatoire.

Les personnes en formation acquièrent des compétences linguistiques qui leur permettent d'agir dans un environnement plurilingue. Elles se familiarisent avec les réalités culturelles dans le cadre de leur collaboration dans des équipes.

Elles traitent un projet individuel interdisciplinaire – idéalement dans un groupe de travail œuvrant par-delà les frontières linguistiques et nationales. À cet effet, des offres de mobilité et d'échange sont proposées, éventuellement soutenues par une plateforme d'échange numérique. Les personnes en formation élargissent ainsi leurs compétences commerciales. Elles se familiarisent avec de nouvelles thématiques, analysent des faits et établissent des liens entre leurs conclusions. Elles élargissent ainsi leurs capacités de gérer des projets et développent leurs talents.

Objectifs évaluateurs

1. Ils gèrent des situations typiques dans des équipes de projet plurilingues de manière adaptée aux besoins.
2. Pour ce faire, ils disposent des compétences linguistiques appropriées.
3. Ils réagissent de manière appropriée aux différences culturelles.
4. Ils analysent les situations de communication interculturelles en s'appuyant sur des critères et prennent les mesures appropriées.
5. Ils réalisent les travaux de gestion d'un projet individuel en procédant avec méthode.
6. Ils planifient des projets individuels de manière méthodique.
7. Ils réalisent leurs projets de manière ciblée.
8. Ils évaluent l'état d'avancement de leurs projets en s'appuyant sur des critères.

Les niveaux de langue suivants sont visés :
Comprendre B1 / Parler B1 / Écrire A2